

COMMUNE DE GRÉZIEU-LA-VARENNE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

Acte publié le
- 4 JUIN 2024

Séance du 3 juin 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le trois juin à vingt heures trente, le conseil municipal de la commune de Grézieu-la-Varenne, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire dans le lieu habituel de ses séances, au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Monsieur Bernard ROMIER, Maire.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 29

Quorum : 15

Présents : 25 Monia FAYOLLE, Laurent FOUGEROUX, Fabienne TOURAINE, Pierre GRATALOU, Elodie RELING, Jean-Claude CORBIN, Isabelle SEIGLE-FERRAND, Olivier BAREILLE, Anne-Virginie POUSSE, Gilbert BERTRAND, Nadine MAZZA, Jean-Claude JAUNEAU, Jean-Marc CHAPPAZ, Emeric MOREL, Fanny LEBAYLE, Michel LAGIER, Robert NICOLETTI, Virginie BLAISON, Christel DECATOIRE, Hugues JEANTET, Eliane BERTIN, Jacques MEILHON, Clément PERRIER, Marc ZIOLKOWSKI

Absents excusés : Laurence MEUNIER, Béatrice BOULANGE, Anne-Marie MATHIEU, Renée TORRES

Pouvoirs : 3 Laurence MEUNIER à Anne-Virginie POUSSE
Anne-Marie MATHIEU à Marc ZIOLKOWSKI
Renée TORRES à Hugues JEANTET

Secrétaire de séance : Michel LAGIER

Date de la convocation : 28 mai 2024

Date d'affichage de la convocation : 28 mai 2024

Délibération n° 3

Délibération n° 042/2024 – Établissement de la liste préparatoire à la liste annuelle du jury d'assises pour l'année 2025 – Tirage au sort des jurés

Monsieur le Maire expose au conseil municipal qu'en application du Code de procédure pénale et conformément à l'arrêté préfectoral n° 69-2024-04-02-00001 du 2 avril 2024, il convient de procéder au tirage au sort des jurés qui composeront la liste préparatoire visant à établir la liste annuelle du jury d'assises du Rhône pour l'année 2025.

Le nombre de noms à tirer au sort à partir de la liste générale des électeurs de la commune est fixé au triple du nombre de jurés pour Grézieu-la-Varenne (5), soit 15 personnes.

LE CONSEIL MUNICIPAL

VU le Code de procédure pénale, et notamment ses articles 255 et suivants,

VU l'arrêté préfectoral n° 69-2024-04-02-00001 du 2 avril 2024, relatif à l'établissement des listes préparatoires du jury d'assises du Rhône pour l'année 2025,

CONSIDÉRANT que 15 personnes doivent être tirées au sort à partir de la liste générale des électeurs de la commune,

Après en avoir délibéré,

ARRÊTE la liste des jurés susceptibles d'être retenus ainsi qu'il suit :

- COULON Julie, née le 29/11/1999
- ROGER Carole, nom d'usage SANGANI, née le 07/05/1973
- VERRIERE Michel Jean, né le 31/05/1954
- ZIANI Rafik, né le 28/08/1975
- VOISIN Gérard Henri, né le 21/01/1939
- NOBLOT Hervé Jean Mary, né le 16/12/1948
- RAYNAUD Isabelle, nom d'usage DUFRESNE, née le 05/05/1980
- GOMIS Thomas, né le 16/04/1999
- GILIBERT Vincent Bernard, né le 28/06/1995
- BOURNIER Martial Jean, né le 09/01/1965
- LAFFAY Sabrina, née le 24/05/1983
- BALAUD Dominique Jeanne Elisabeth, née le 31/07/1962
- MESSAOUD-KHELLOUF Wilfried, né le 13/08/1991
- VAISSON André François, né le 02/10/1957
- CLERC Mickaël Jean-Noël, né le 14/11/1985

POUR : 28

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme,

Bernard ROMIER
Maire de Grézieu-la-Varenne

